



**Bourse du Syndicat du personnel de soutien
de l'Université du Québec à Rimouski¹**

**1 bourse équivalent aux frais de scolarité
pour un trimestre à temps complet**

Dans le cadre des campagnes de financement de la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski, le Syndicat du personnel de soutien de l'UQAR (SCFP, s. l. 1575) participe, pour le trimestre d'automne 2022, à la remise d'une bourse annuelle destinée à une étudiante ou un étudiant inscrit à temps complet à l'UQAR, campus de Rimouski ou de Lévis.

Valeur de la bourse :

Une (1) bourse équivalent aux frais de scolarité* pour un trimestre à temps complet (*frais pour les étudiants québécois).

Modalités d'éligibilité :

- Être l'enfant légitime d'un membre du Syndicat du personnel de soutien de l'UQAR et fournir un certificat de naissance ou d'adoption légal;
- Être inscrit(e) à temps complet à l'UQAR dans un programme d'études au baccalauréat ou aux cycles supérieurs à la date limite d'abandon des cours sans remboursement;
- Selon la politique d'attribution de la bourse du S.C.F.P.-1575, une étudiante ou un étudiant peut recevoir la bourse plus d'une fois.

Modalités d'attribution :

Le syndicat fera une présélection des candidatures. Un tirage au sort se fera parmi les candidatures admissibles reçues. **Seule la personne récipiendaire sera avisée de la sélection.**

Les dossiers devront inclure les documents suivants :

- Certificat de naissance ou d'adoption légale;
- Photocopie de l'horaire de cours de l'UQAR.

Cheminement des dossiers de candidature :

La demande doit être déposée **avant le jeudi 13 octobre 2022, 16 h 30.**

Les bulletins de candidature peuvent être expédiés par courriel à l'adresse suivante : scfp_1575@uqar.ca. Il est aussi possible de passer au bureau du syndicat les mardis et les jeudis, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

¹ Le concours s'adresse aux étudiantes et aux étudiants inscrits à temps complet dans tous les programmes d'études dispensés par l'UQAR sur les deux campus.